

Tribune de Martin Bouygues

Les Echos le 19 Septembre 2013

Transition énergétique : ne repoussons pas les décisions

Alors que notre pays peine à sortir de la crise, il ne faudrait pas céder à la mauvaise tentation de reporter une nouvelle fois les décisions à prendre en matière de transition énergétique. Les raisons d'agir sans tarder dans ce domaine sont en effet nombreuses : la dépendance de la France vis-à-vis des énergies fossiles, la précarité énergétique grandissante des ménages, les objectifs du Conseil européen et l'obsolescence du parc bâti ancien. Plus une : la transition énergétique est source d'activité et de croissance. Aussi faut-il qu'émerge de la prochaine conférence environnementale un projet de société à la fois concret et réaliste, favorisant l'émergence de nouveaux modes de vie qui privilégient le bien-être, tout en étant sobres et efficaces en énergie.

Le défi collectif consiste à découpler croissance économique et consommation énergétique.

Pour mener à bien ce pari, la France peut et doit prioritairement s'appuyer sur ses savoir-faire en matière d'efficacité énergétique. Nous avons dans ce domaine des entreprises très performantes.

Le groupe Bouygues, qui réunit les meilleures compétences en termes de bâtiments à énergie positive, d'écoquartiers et de réseaux intelligents grâce à Alstom, se sent bien sûr particulièrement concerné par les enjeux de la transition énergétique, comme il l'a démontré en rénovant ses propres bâtiments et en construisant des bâtiments neufs avec des performances remarquables.

Le secteur du bâtiment en France, à l'origine d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, de la moitié de la consommation d'énergie et de plus de 15 milliards d'euros d'importations annuelles de pétrole et de gaz, est techniquement prêt à relever le défi de la sobriété. Pour les constructions neuves, les lois Grenelle ont été particulièrement bénéfiques.

Désormais, les immeubles construits par les entreprises françaises sont parmi les plus performants au monde en matière d'efficacité énergétique. Toutefois, il faut garder en mémoire que le parc ne se renouvelle qu'au rythme de moins de 1 % par an. C'est très insuffisant...

Pour prendre le relais de ce qui a été fait pour les bâtiments neufs, il faut maintenant que les pouvoirs publics mettent en place les mesures propres à accélérer la rénovation du parc existant. Ce faisant, ils enverraient un signal anticrise particulièrement convaincant, en créant des milliers d'emplois qualifiés non délocalisables, en améliorant le patrimoine bâti tout en répondant à la problématique de la précarité énergétique et en réduisant le déficit de la balance commerciale française par la diminution des importations d'énergies fossiles. Si l'Etat prend ces mesures tout en investissant dans la recherche, tant fondamentale qu'appliquée, il favorisera l'émergence de champions français de l'efficacité énergétique. C'est fondamental dans une période où l'on parle de redressement productif.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour gagner ce défi collectif : le futur cadre réglementaire devra accélérer la simplification des normes juridiques qui se superposent ; les

pouvoirs publics devront aussi donner aux acteurs une vision à long terme par une politique stable. Le secteur du bâtiment fonctionnant sur un cycle long, les acteurs (professionnels, industriels, bailleurs, particuliers, instituts de formation...) devront disposer d'une bonne visibilité afin de pouvoir investir avec sérénité.

Il faut aussi être conscient que, sans un minimum de mesures contraignantes, visant en particulier les bâtiments publics et privés les plus énergivores, rien ne bougera. Pour être bien accueillies, ces mesures doivent évidemment être complétées par des financements innovants afin que les acteurs soient intéressés par les gains de long terme générés par leur investissement. Il faudra trouver le juste équilibre entre coup de frein à l'émission de CO₂, réduction de la facture énergétique et nécessaire compétitivité de l'industrie française. Les ménages, déjà très sollicités, rentreront dans ce cercle vertueux s'ils ne dégradent pas financièrement leurs conditions de vie futures.

Martin Bouygues